

# B.E.F. 2

Brevet d'Entraîneur Fédéral 2<sup>ème</sup> éch.

**ROLLER COURSE**



# Brevet Entraîneur Fédéral 2<sup>ème</sup> échelon

## Option: Course

## Conditions Spécifiques

2019 - 2020

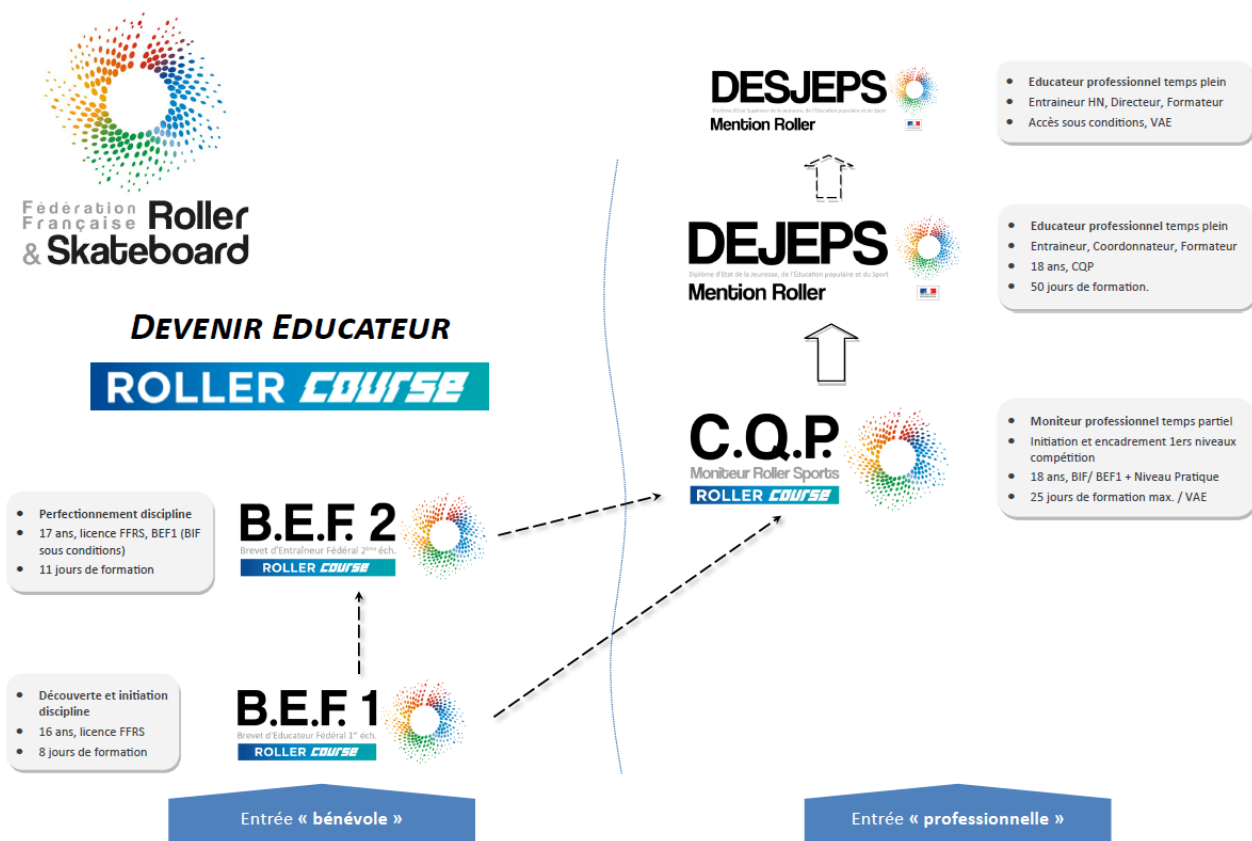
### Sommaire

|  |   |
|--|---|
| <b>I. SPECIFICITES DE L'ACTIVITE D'ENCADREMENT EN « COURSE »</b> ..... | 2 |
| A. LA FILIERE DE FORMATION PROPRE A LA « COURSE » .....                | 2 |
| B. LES SPECIFICITES DE L'ENCADREMENT BENEVOLE AU NIVEAU DU BEF2 .....  | 2 |
| <b>II. ORGANISATION DE LA FORMATION SPECIFIQUE BEF 2</b> .....         | 3 |
| A. RAPPELS ORGANISATION GENERALE BEF 2 .....                           | 3 |
| B. CONTENUS DE FORMATION SPECIFIQUES BEF 2 « COURSE » .....            | 3 |
| C. CONDITIONS DE REALISATION DES JOURNEES SUR LE TERRAIN .....         | 4 |
| <b>III. CONDITIONS SPECIFIQUES D'EVALUATION BEF2</b> .....             | 4 |
| A. COMPLEMENTS TECHNIQUES EPREUVE UC1 « PEDAGOGIE » .....              | 4 |
| B. ORGANISATION UC2 « ETUDE DE CAS PATINEUR » .....                    | 5 |

Ce document constitue le règlement technique spécifique à la discipline « course » du cahier des charges général *Brevet Entraîneur Fédéral 2<sup>ème</sup> échelon*.

## I. SPECIFICITES DE L'ACTIVITE D'ENCADREMENT EN « COURSE »

### a. La filière de formation propre à la « course »



### b. Les spécificités de l'encadrement bénévole au niveau du BEF2

Le titulaire du BEF2 course **encadre des patineurs issus de l'école de course** souhaitant approfondir leur pratique de la course ce qui implique les spécificités suivantes :

- **type de public** : patineurs de tous âges souhaitant progresser dans la discipline,
- **niveau de pratique** : compétiteur local, régional voire national,
- **Autres activités** : accompagnement en compétition.

En outre, le titulaire du BEF2 course participe également à la promotion de la discipline course dans son club et auprès des pratiquants non licenciés ou non pratiquants de la discipline : **participation à l'organisation d'évènements promotionnels course** (Kid's roller, Teen's roller, stages de perfectionnement ou encore évènements promotionnels à destination du public adulte.)

**Le titulaire du BEF2 course** devra donc, à la fin de sa formation être capable :

- de préparer un cycle de séances de perfectionnement à la course pour faire progresser les patineurs ;
- de mener les séances de perfectionnement à la course en tenant compte des principes pédagogiques ;
- d'enseigner les éléments techniques du perfectionnement (2<sup>ème</sup> niveau des 5 fondamentaux) ;
- de développer chez le coureur les capacités physiques et cognitives sous-jacentes ;
- de mobiliser les savoirs réglementaires ;
- de mettre en place un évènement promotionnel course à destination des enfants et des adultes ;
- de mettre en place un stage de course d'une ou plusieurs journées ;
- de préparer un cycle annuel d'entraînement ;
- de combiner plusieurs fondamentaux techniques dans une même séance ;
- d'élaborer une progression technique combinant la dimension physique ;
- d'accompagner les coureurs en compétition.

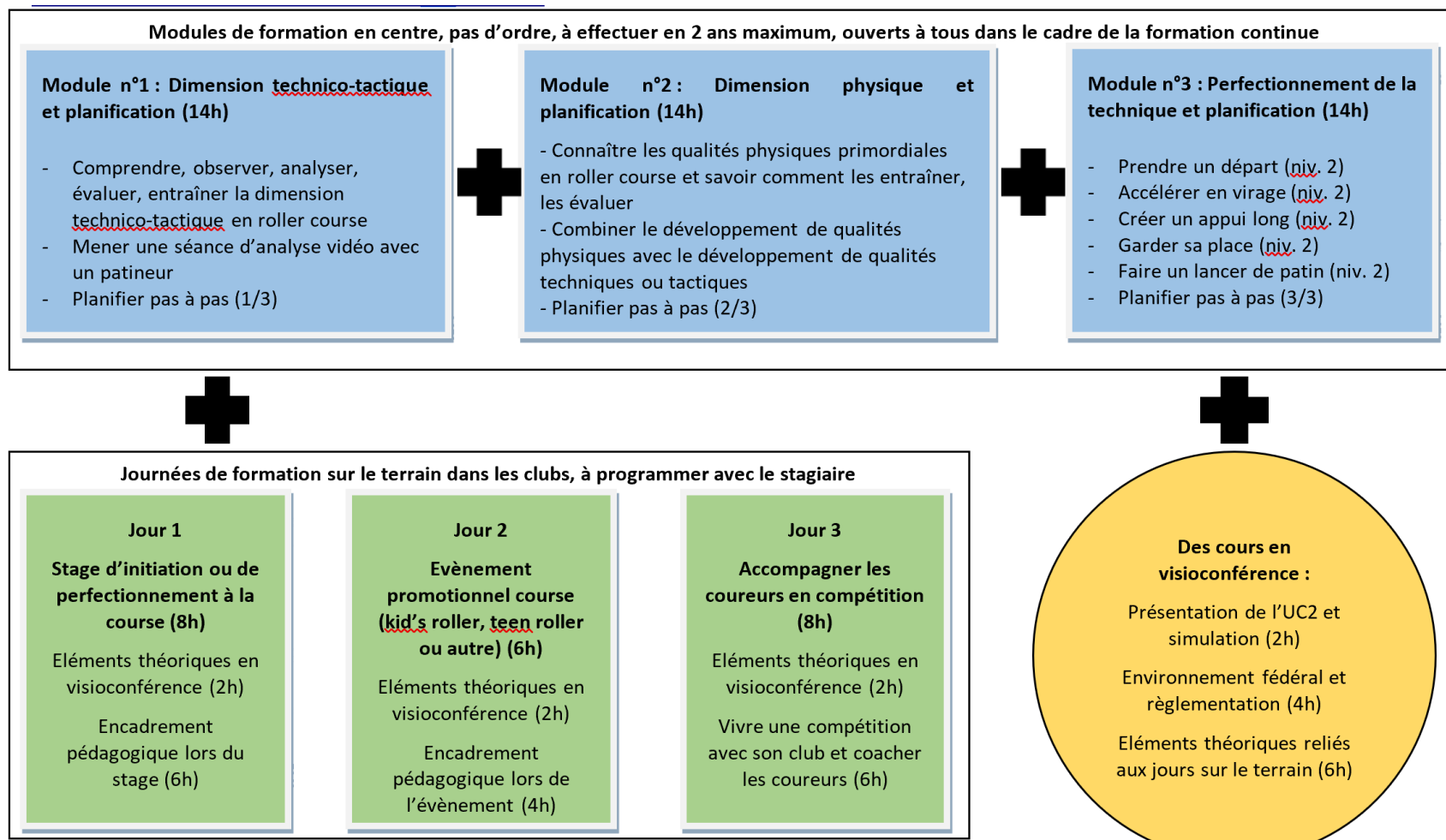
## II. ORGANISATION DE LA FORMATION SPECIFIQUE BEF 2

### a. Rappels organisation générale BEF 2

La formation BEF2 a une **durée minimale de 77h soit de 9 à 13 journées de formation (formation et examen compris)**.

Le format est libre en fonction des spécificités de la discipline et des ligues organisatrices : **weekend et/ou jours ouvrés et/ou vacances scolaires**. Les séquences de formation peuvent s'effectuer en présentiel, en visioconférence ou sous la forme de travail en club piloté par un formateur. Les journées de formation se déroulent potentiellement en commun avec des stagiaires CQP dans le cadre des semaines de formation spécifiques N°2 et 3.

### b. Contenus de formation spécifiques BEF 2 « course »



### c. Conditions de réalisation des journées sur le terrain

Dans le cadre de leur formation, les stagiaires ont à réaliser 3 journées sur des thèmes spécifiques dans leur club. Ces 3 journées peuvent se faire dans le club du stagiaire ou dans un club voisin si nécessaire, avec son accord.

**Les 3 journées doivent avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> septembre de l'année qui précède le début de la formation et le 30 septembre de la même année** (ex. : si la formation commence en janvier 2020, les 3 journées doivent se dérouler entre le 01/09/2019 et le 30/09/2020).

Pour chacune de ces 3 journées sur le terrain, le stagiaire doit envoyer un court compte-rendu (2 pages maxi.) avec : date de la journée, description, rôle joué et attestation signée du président du club (un modèle de compte-rendu et d'attestation sera donné aux stagiaires).

**L'examen ne sera validé qu'une fois les 3 attestations concernant les 3 journées sur le terrain reçues par le référent formation course.**

Les 3 journées sur le terrain sont :

- 1) Stage d'initiation ou de perfectionnement à la course (6h) : stage club, stage départemental ou régional.
- 2) Évènement promotionnel course (4h) : kid's roller, teen roller, course d'endurance ou tout autre type d'évènement qui fait la promotion de la discipline course.
- 3) Accompagner les coureurs en compétition (6h) : vivre une compétition avec son club et coacher les patineurs.

## III. CONDITIONS SPECIFIQUES D'EVALUATION BEF2

### a. Compléments techniques épreuve UC1 « pédagogie »

Rappel : La formation fédérale BEF2 n'est pas une formation en alternance mais elle n'a de sens que si le candidat a la possibilité de mettre en application les apports de la formation au sein de son club.

Les exigences minimales de **mise en situation en club** sont les suivantes : *animation d'au moins 1 cycle annuel d'approfondissement dans la discipline. Elles seront vérifiées au cours de l'épreuve pédagogique de l'examen (présentation d'un cahier de séances et questions sur l'organisation du cycle au cours de l'entretien).*

Cette **épreuve pédagogique** s'organise en trois temps :

#### 1. Préparation de séance

Le candidat tire au sort un thème de séance en lien avec le public support. Il dispose de **40 minutes pour préparer une séance d'une 1h30.**

#### 2. Animation d'une séquence d'approfondissement

Le jury choisit une **séquence de 40 minutes maximum** issue de la préparation, le candidat anime la séance.

#### 3. Entretien

D'une durée **de 15 min maximum**, l'entretien traite du projet de cycle et de la séance que le candidat vient d'animer.

Les thèmes de séances spécifiques à la Course peuvent être les suivants :

- Le perfectionnement technique des fondamentaux ;
- L'articulation dans une même séance de 2 domaines de la performance : ex (sujets non rédigés de cette manière), « combiner endurance et garder sa place en peloton » ou « travailler aller vite à la fois dans sa dimension technique et dans sa dimension physique » ;
- L'élaboration d'une séance visant à préparer une échéance : course 6h dans une semaine ou championnat de France piste dans 3 semaines par exemple ;
- Les aspects stratégiques et tactiques à travailler pour aborder tel ou tel type de course.

**b. Organisation UC2 « étude de cas patineur »**

| Unité de Compétence                               | Modalités d'organisation*   | Composition du jury   | Ressources pratiques  |
|---|---|---|---|
| <p><b>UC2 :</b><br/>« Étude de cas patineur »</p> | <p>Cette épreuve orale s'organise en deux temps :</p> <p><b>1. Présentation du patineur : diaporama 20 min</b></p> <p>Le candidat présente un <b>diaporama de 20 minutes maximum</b> dans lequel il présente une étude de cas sur l'un des patineurs qu'il entraîne ; dans ce diagnostic global, on doit retrouver les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Présentation du patineur</i></li> <li>- <i>Ses points forts</i></li> <li>- <i>Ses points faibles</i></li> <li>- <i>Ses résultats jusqu'à présent</i></li> <li>- <i>Ses objectifs</i></li> <li>- <i>Ses adversaires directs</i></li> </ul> <p>Le candidat peut également utiliser des photos ou de courtes vidéos (1 min. max) pour démontrer ce qu'il explique.</p> <p>Le candidat présente ensuite dans son diaporama sa <b>stratégie de formation du patineur à court et moyen terme</b> pour amener le patineur à son meilleur niveau.</p> <p><b>2. Entretien</b></p> <p>Le jury dispose de 10 min pour s'entretenir avec le candidat et approfondir avec lui l'étude de cas.</p> | <p>Épreuve évaluée par <b>2 personnes</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Évaluateur 1 : un diplômé d'État non formateur</b> (BEES 2, DESJEPS, DEJEPS ou BEES 1 avec au moins 2 ans d'expérience avérée dans la discipline).</li> <li>- <b>Évaluateur 2 : soit le formateur</b> (BEES 2, DESJEPS, DEJEPS ou BEES 1 avec au moins 2 ans d'expérience avérée dans la discipline) <b>un diplômé d'État non formateur</b> (BEES 2, DESJEPS, DEJEPS ou BEES 1 avec au moins 2 ans d'expérience avérée dans la discipline).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Grille de certification BEF 2 UC2</b> fournie par la FFRS (voir annexes)</li> </ul> |